



a le plaisir de vous inviter à participer au :

2ème Challenge Red Star au Fleuret

Samedi 3 et Dimanche 4 juin 2017

Catégories M9, M11, M14 Filles et Garçons
Catégories M17 Filles open et M17 Garçons à partir de la 50ème place
du CN

**Gymnase Auguste Delaune
119 Rue de Verdun
94500 Champigny sur Marne**

REGLEMENT :

Article 1 : HORAIRES

	Inscription	Scratch
SAMEDI		
M17 Garçons-Filles	14h00	14h15
M9-M11 Filles	15h30	15h45
 DIMANCHE		
M14 Garçons	9h00	9h15
M11 Garçons	11h00	11h15
M14 Filles	13h00	13h15
M9 Garçons	13h00	13h15

Les compétitions commenceront le plus rapidement possible après le scratch.

Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

La formule sera faite sur place en fonction du nombre de présents en sachant que les tireurs feront un maximum de matchs (**toutes les places seront tirées**).

Article 3 : ARMES ET TENUES

Les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste, sous cuirasse) 350N. Pour les M17, sous cuirasse 800N et masque à bavette électrique.

M9 : Fleuret électrique lame 0, poignée droite

M11 : Fleuret électrique lame 2, poignée droite

M14, M17 : Fleuret électrique lame 5

Article 4 : INSCRIPTION

La compétition est ouverte à tous les tireurs en possession d'une licence 2016/2017, auprès de leur Fédération.

Les inscriptions se feront soit par mail : escrime.rsc@free.fr soit sur l'extranet de la Fédération jusqu'au jeudi 1er juin 23h59. Les droits d'inscription sont de 10 euros.

Article 5 : ARBITRAGE

Il est demandé au club de fournir des arbitres pour le bon déroulement de la compétition.

Les arbitres (maximum régional) seront indemnisés selon le tarif en vigueur de la Fédération.

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera constitué sur place au début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions en conformité avec le règlement de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Article 7 : BUVETTE

Une buvette fonctionnera tout au long de la journée. Elle fonctionnera sous forme de tickets à acheter sur place.

Article 8 : RECOMPENSES

Tous les enfants seront récompensés.